



Kenise Lainé, membre de OREFHA, une des premières à expérimenter la méthode SRI dans la Vallée de l'Artibonite.
© 2011 Brett Eloff/Oxfam America.

PLANTER MAINTENANT (2^{EME} ÉDITION)

Revitaliser l'agriculture pour la reconstruction et le développement d'Haïti

L'agriculture en Haïti a porté et porte encore le lourd fardeau de trois décennies de crise et de la négligence institutionnelle. Néanmoins, près de 60 pour cent des Haïtiens vivent encore dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture pour leur subsistance.

Forte de ces constats, l'agriculture doit jouer un rôle central dans la reconstruction post-séisme. Toutefois, les plans et les programmes du gouvernement haïtien et la communauté internationale se sont révélés insuffisants pour revitaliser le secteur et améliorer les conditions pour les petits agriculteurs, et n'ont pas réussi à reconnaître le rôle important des femmes dans l'agriculture.

Le gouvernement haïtien et les principaux acteurs dans le secteur agricole devraient continuer à accorder la priorité au développement agricole, tout en mettant davantage l'emphase sur des programmes à long terme et ce, pour aider les Haïtiens à se remettre sur leurs pieds et à améliorer leurs conditions de vie dans la dignité.

RÉSUMÉ

Le séisme dévastateur qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a contribué à aggraver la pauvreté et les problèmes de développement du pays, empirant du même coup les conditions de vie de la population. Plus de 250 000 personnes ont été tuées et 300 000 blessées. La catastrophe a paralysé l'économie, causant des pertes évaluées à près de 120 % du produit intérieur brut (PIB). Néanmoins, on anticipe que le taux de croissance économique se chiffrera entre 7 et 9 % en 2012¹, en grande partie grâce aux efforts de reconstruction. La population des camps est passée de 1,5 million à environ 390 000 personnes (selon les statistiques publiées en juin 2012 par l'Organisation internationale pour les migrations, « OIM »)², et la capacité de se préparer pour les ouragans a été renforcée.

Malgré tout, il est aujourd'hui de plus en plus difficile pour les producteurs et les productrices de vivre de leur métier et de satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles. En effet, la politique agricole de libéralisation du marché mise en place par l'ancien président Jean-Claude Duvalier en 1983, et appuyée à divers degrés par ses successeurs, a largement contribué au déclin de la production agricole, à la chute des exportations, à l'explosion des importations alimentaires, à la réduction de l'appui à la production vivrière alimentaire et à une diminution des investissements publics et de l'assistance technique. Ce phénomène s'est traduit par une baisse de la productivité, de la production nationale et des revenus agricoles. De plus, l'insécurité foncière vécue par les agriculteurs et la dépendance accrue aux denrées importées et à l'aide alimentaire viennent compléter le tableau déjà sombre des défis rencontrés par ce secteur.

Pourtant, plus de 90 % des personnes sondées dans le cadre de ce rapport, tous secteurs confondus (gouvernement haïtien, communauté internationale ou organisations de la société civile haïtienne), continuent d'affirmer que l'agriculture constitue le principal secteur de production du pays.

Les approches préconisées actuellement pour favoriser le développement agricole en Haïti sont pourtant problématiques. Le plus grand défi réside, d'une part, dans la non-application d'une politique agricole qui répond réellement aux besoins ainsi que dans l'insuffisance de fonds alloués au secteur agricole ; d'autre part, dans une méthodologie qui favorise l'approche-projet à l'approche-programme de développement. En effet, l'approche-programme vise l'organisation et le développement du secteur sur le long terme et peut avoir, dans la mesure où l'État haïtien fait preuve d'un leadership responsable, des impacts positifs. En revanche, l'approche-projet a un effet palliatif sur le secteur, mais elle n'apporte pas de solutions durables aux différentes problématiques rencontrées.

Les efforts consentis tant par les bailleurs de fonds que par le gouvernement haïtien sont considérables mais nécessitent un redoublement se traduisant par des investissements réels et un meilleur encadrement du secteur agricole.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du PNIA et conformément au principe d'appropriation de l'efficacité de l'aide, les bailleurs de fonds

devraient continuer à soutenir les plans nationaux élaborés en collaboration avec les citoyens.

Bien que présentant certaines faiblesses au niveau même de sa constitution, le PNIA offre la possibilité de dynamiser le secteur agricole, qui nécessite des ressources supplémentaires afin de renforcer et de démocratiser, entre autres, l'accès aux services, aux intrants agricoles et aux infrastructures. Ces derniers constituent les principaux leviers pour améliorer la productivité, la production nationale et la qualité de vie des agriculteurs, en promettant l'augmentation conséquente de leurs revenus. Le Haïtien et les bailleurs de fonds doivent prendre des mesures visant à garantir l'efficacité de la mise en œuvre du PNIA.

Le gouvernement devra par ailleurs :

- Faire du PNIA son cheval de bataille et prendre les mesures appropriées pour en assurer la mise en œuvre ;
- Établir une cohérence entre « Aba grangou » (initiative présidentielle contre la faim) et la politique agricole découlant du PNIA, sous les auspices du ministère de l'Agriculture ;
- Renforcer les structures déconcentrées, c'est-à-dire les pôles locaux de représentation gouvernementale tels la Direction départementale agricole (DDA) et le Bureau agricole communal (BCA), afin de mieux coordonner leurs actions et de mettre en œuvre les grandes orientations de la politique agricole sur le terrain ;
- Donner la priorité au modèle de développement local, comme prévu dans la Constitution de 1987 et mettre sur pied une loi-cadre permettant d'opérationnaliser le processus de décentralisation et de déconcentration des services de l'État pour l'ensemble des collectivités territoriales afin de mieux planifier et de gérer les initiatives locales de développement agricole;
- Mettre l'accent sur la politique agraire de manière à sécuriser le système foncier. Le système judiciaire haïtien doit fonctionner dans les deux langues officielles, à savoir le Français et le Créole, et fournir une assistance juridique aux paysans dans la résolution des conflits terriens ;
- Établir des mécanismes de renforcement des organisations paysannes pour que les petits agriculteurs et agricultrices puissent faire valoir leurs droits dans les négociations les concernant, notamment dans la mise sur pied d'une politique commerciale qui prend en compte à la fois les agriculteurs et les consommateurs.
- Valoriser le rôle des femmes dans la commercialisation des intrants et des produits au sein de la politique agricole. De même, la division du travail entre les sexes doit être au cœur d'une politique agricole afin de promouvoir la justice entre les femmes et les hommes³ ;
- Promouvoir l'agro-écologie, qui a besoin de moins d'intrants externes, et en même temps subventionner les engrais (sans toutefois atteindre la gratuité) afin de les rendre accessibles aux paysans sur l'ensemble du territoire national à un prix abordable pour éviter tout soupçon de corruption pour ceux qui en assurent la distribution ;
- Promouvoir la mise en valeur des exploitations agricoles, surtout celles non exploitées par leurs propriétaires ; et renforcer les capacités des fermes agricultrices dans tout le pays pour faire

progresser le secteur, via la recherche et l'expérimentation ;

- Donner la priorité à l'approche-programme dans la mise en œuvre de sa politique agricole, de manière à renforcer le développement du secteur agricole sur le long terme. L'accent doit ainsi être mis sur l'entreprenariat agricole (agro-industrie) et les services déconcentrés (création d'emplois, éducation, santé et autres) pour favoriser le développement agricole et freiner l'exode rural ;
- Instaurer dans toutes les écoles du territoire national un service civique qui contribuerait au reboisement du pays, à la protection des sols et des berges, et à une sensibilisation accrue à la protection de l'environnement ;
- Favoriser l'accroissement de la production dans la politique agricole et établir progressivement des tarifs douaniers pour la protection des productrices et des producteurs haïtiens.

Les Bailleurs devront :

- Travailler au renforcement de la société civile en intégrant les organisations locales à la conception et l'exécution des programmes. Cela aura pour conséquence de contribuer au renforcement des organisations de la société civile qui seront en mesure d'exiger l'efficacité et l'efficience des programmes et seront capables d'en assurer le suivi sur le long terme ;
- Travailler au renforcement des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement afin que ces derniers puissent jouer leur rôle de leaders dans le secteur agricole ;
- Continuer de privilégier la sécurité alimentaire et la bonne gouvernance dans l'agriculture et dans les politiques d'aide au développement, tout en alignant les stratégies sur le PNIA et en fournissant les moyens financiers pour sa mise en œuvre ;
- Établir un mécanisme de suivi permettant non seulement d'évaluer l'efficacité de leur aide, mais aussi le respect des engagements pris à Punta Cana envers le PNIA ;
- Mettre l'accent sur le financement de l'achat de l'aide alimentaire au niveau local, en tenant compte de la réalité des marchés locaux ;
- Assurer la cohérence entre les politiques d'aide et les politiques commerciales ;
- Réformer les subventions au riz dans les pays exportateurs concernés afin d'éliminer les pratiques de dumping qui nuisent aux producteurs haïtiens.

Les ONG doivent :

- S'investir plus dans le renforcement des organisations de la société civile afin qu'elles puissent influencer les divers acteurs concernés par les problématiques du secteur agricole ;
- Mettre l'accent sur la justice entre les femmes et les hommes dans leurs interventions, de manière à réduire les inégalités sociales criantes du pays ;
- Établir un partenariat avec des universités nationales pour promouvoir des recherches et assurer leurs applications dans le secteur agricole ;
- Sensibiliser tous les acteurs du secteur à la protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques.

1. INTRODUCTION

Le séisme dévastateur qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a contribué à aggraver la pauvreté et les problèmes de développement du pays, empirant du même coup les conditions de vie de la population. Plus de 250 000 personnes ont été tuées et 300 000 blessées. La catastrophe a paralysé l'économie, causant des pertes évaluées à près de 120 % du produit intérieur brut (PIB). Néanmoins, on anticipe que le taux de croissance économique se chiffrera entre 7 et 9 % en 2012⁴, en grande partie grâce aux efforts de reconstruction. La population des camps est passée de 1,5 million à environ 390 000 personnes (selon les statistiques publiées en avril 2012 par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)), et la capacité de se préparer pour les ouragans a été renforcée.

Malgré tout, il est aujourd'hui de plus en plus difficile pour les producteurs et les productrices de vivre de leur métier et de satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles. En effet, la politique agricole de libéralisation du marché mise en place par l'ancien président Jean-Claude Duvalier en 1983, et appuyée à divers degrés par ses successeurs, a largement contribué au déclin de la production agricole, à la chute des exportations, à l'explosion des importations alimentaires, à la réduction de l'appui à la production vivrière alimentaire et à une diminution des investissements publics et de l'assistance technique. Ce phénomène s'est traduit par une baisse de la productivité, de la production nationale et des revenus agricoles. De plus, l'insécurité foncière vécue par les agriculteurs et la dépendance accrue aux denrées importées et à l'aide alimentaire viennent compléter le tableau déjà sombre des défis rencontrés par ce secteur.

Pourtant, plus de 90 % des personnes sondées dans le cadre de ce rapport, tous secteurs confondus (gouvernement haïtien, communauté internationale ou organisations de la société civile haïtienne), continuent d'affirmer que l'agriculture constitue le principal secteur de production du pays. En effet, ce secteur crée près de 60 % des emplois disponibles dans le pays et représente plus d'un quart du PIB⁵.

Après le tremblement de terre de 2010, le gouvernement haïtien et la communauté internationale ont mis au point un Plan national d'investissement agricole (PNIA)⁶ dans le but de conjuguer les efforts des différents acteurs intervenant dans le secteur et de redynamiser l'agriculture en Haïti. Plus d'un an après, quels progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de ce plan ?

2. CONTINUITÉ ET CHANGEMENTS DANS LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Selon la dernière enquête réalisée par la Coordination nationale pour la sécurité alimentaire⁷ (CNSA), l'insécurité alimentaire demeure très élevée et touche 38 % de la population haïtienne, soit environ 3,8 millions d'individus répartis de la façon suivante : 29,9 % (2 993 557 personnes) sont en insécurité alimentaire modérée ; 8,1 % (810 969 personnes) sont en insécurité alimentaire élevée-récupérable ; dont 1,5 % (150 179 personnes) sont en insécurité alimentaire élevée-chronique. Cela constitue une baisse considérable de 7 % (900 000 personnes) par rapport aux enquêtes menées en septembre 2011. Toutefois, en raison de la diminution progressive de la taille des exploitations agricoles, de l'érosion des sols, d'investissements insuffisants en matière d'irrigation et d'intrants agricoles, et de l'impact croissant des changements climatiques, le secteur agricole a régressé de 4 % entre 2000 et 2010.

Le séisme du 12 janvier 2010 a contribué à un éveil de conscience quant au rôle du secteur agricole dans la vie économique du pays. Sous l'ancienne administration, le ministre de l'Agriculture a réussi à faire progresser la part du budget national consacrée à l'agriculture, de 4 % en 2008 à 6 % en 2009, puis à 9 % en 2010-2011, ce qui représentait alors 106 milliards de gourdes (238,5 millions de dollars américains). Toutefois, vu l'importance de l'agriculture en matière de création d'emplois et de contribution au PIB, entre autres, et compte tenu des besoins réels pour relancer la production, ce budget demeurait nettement insuffisant, même s'il démontrait une certaine volonté de relever le secteur agricole.

Le budget rectificatif de l'exercice fiscal 2011-2012, de 121 milliards de gourdes vient d'être finalement voté par le parlement Haïtien. De façon absolue, on pourrait donc croire à une augmentation des investissements dans ce secteur. Toutefois, cette somme ne représente que 6 % du budget national, ce qui représente une baisse par rapport à l'administration précédente. De plus, vu les ajustements apportés au taux de change, le budget agricole équivaut aujourd'hui à 178 millions de dollars américains, soit 25% moins que les sommes allouées en 2010-2011.

De même, on constate que *l'environnement*, domaine connexe à l'agriculture qui figure parmi les quatre grands E stratégiques du programme gouvernemental (au même titre que l'Éducation, les Emplois, et l'État de droit), est traité en parent pauvre, n'obtenant que 0,6 % du budget.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de la part du budget investie dans le secteur agricole.

PART DU BUDGET NATIONAL ALLOUÉ AU SECTEUR AGRICOLE⁸

Exercice	Budget national (HTG)	Pourcentage alloué au secteur agricole	Montant (\$ US)	Taux d'inflation
L'ancienne administration (2010-2011)	106 milliards G	9 %	240 M	Environ 7 %
La nouvelle administration (2011-2012)	121 milliards G	6 %	178 M	Environ 13 %

Sur le plan macroéconomique, l'administration Boniface-Latortue a réussi à faire passer le taux d'inflation de 37 % en 2004 (hérité du président Aristide) à 16 % en 2006, et à établir des réserves de change dépassant les 200 millions de dollars américains et un taux de change avoisinant 42 gourdes pour 1 dollar américain. Pour sa part, le gouvernement Préval (2006-2011) a stabilisé le taux de change autour de 40 gourdes pour 1 dollar américain, tout en maintenant l'inflation sous la barre des 10 % et même, par moments, à un seuil négatif. D'ailleurs, l'augmentation du taux d'inflation à 7 %⁹ en 2011 peut davantage être attribuée au coût élevé des importations qu'à l'état de l'économie haïtienne. Le ministre de l'Économie et des finances de l'administration Préval, M. Ronald Baudin, a renseigné Oxfam : « Malgré une gestion politique plutôt catastrophique pour notre économie, le taux de croissance avoisinait les 7 % » et les réserves de change se situaient autour de 800 millions de dollars américains.

Aujourd'hui, les priorités du gouvernement sont axées sur : a) la relance de la production agricole nationale, b) la sécurité des personnes et des biens, c) l'éducation et la formation pour tous, d) le repositionnement d'Haïti sur la carte du monde, e) le tourisme et la culture, f) la santé préventive et les soins pour tous et g), la dynamisation de l'économie et du secteur privé.

La nouvelle administration, ne serait-ce que pour assurer la continuité de l'État, ne peut en aucun cas faire fi des progrès considérables réalisés en vue de relancer la production agricole nationale. On peut citer à titre d'exemple : la Politique de développement agricole (PDA) 2010-2025, le Plan national d'investissement agricole 2010-2016, le Plan national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN) 2010-2025¹⁰ et le Plan directeur de vulgarisation agricole (PDVA). Tous ces documents partagent une même finalité, celle d'aboutir à une Haïti sans faim d'ici 2025.

Durant les quatre mois de l'administration Martelly-Conille, nombre de bailleurs ont fait des promesses d'aide dans le secteur agricole. Celles-ci, dans une certaine mesure, ont été respectées. Notamment, la Banque mondiale a orienté 10 % de son aide à Haïti vers le secteur agricole, tandis que la Banque interaméricaine de développement (BID) y a consacré 20 % de son budget.

Néanmoins, le projet le plus ambitieux de la nouvelle administration pour le secteur agricole est sans nul doute le programme « **Aba Grangou** » (« Alliance contre la faim »), qui a pour double objectif de 1) réduire de moitié la part de la population souffrant de faim d'ici fin 2016 et 2) éradiquer la faim et la malnutrition dans le pays à l'horizon 2020¹¹.

« Aba Grangou » est une vaste initiative composée de sous-programmes : a) les programmes de filets de sécurité sociale, qui visent à améliorer l'accès à la nourriture pour les plus vulnérables ; b) les programmes d'investissements agricoles, qui serviront à augmenter la production vivrière nationale ; et c) les programmes d'amélioration des services de base. Ensemble, ces sous-programmes visent la redynamisation du secteur agricole en mettant l'accent sur la nécessité d'accroître la production nationale.

Les programmes « d'Aba Grangou » qui seront réalisés dans toutes les communes du pays visent à atteindre les objectifs suivants d'ici à 2016: 2,2 millions d'enfants en milieu scolaire ; 1 million de mères de familles et de personnes vulnérables bénéficiant de transferts d'argent et de nourriture ; 1 million d'enfants de moins de 5 ans bénéficiant de programmes nutritionnels ; 1 million de petits planteurs de produits vivriers bénéficiant de programmes agricoles, d'infrastructures de stockage des récoltes et de citernes ; et 200 investisseurs privés de taille moyenne pour le développement de filières agricoles porteuses sur les terres non cultivées appartenant à l'État.

Le programme « Aba grangou », qui se veut un outil pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes, est en fait une politique agricole mise en place par la présidence et menée par Mme Sophia Martelly, première dame du pays. De toute évidence, bien des documents du ministère de l'Agriculture ont servi à mieux charpenter la partie théorique du programme, dont le PNSAN, le PNIA, la Politique du développement agricole et le Document stratégique national contre la réduction de la pauvreté (DSNCRP). Toutefois, « Aba grangou » se trouve en porte-à-faux entre la présidence et le ministère de l'Agriculture, ce qui pourrait affaiblir le programme plutôt que le renforcer.

En tout cas, le budget alloué au secteur agricole n'est pas à la hauteur de l'ambition de la politique agricole prônée par l'équipe gouvernementale. Aujourd'hui encore, malgré les efforts déployés pour revigorer le secteur agricole, les indicateurs socio-économiques restent inquiétants (voir l'encadré). Il est clair qu'une augmentation substantielle de la part du budget accordée à l'agriculture s'impose.

Indicateurs socio-économiques¹²

- 80 % de la population d'Haïti vit dans la pauvreté.
- 38 % de la population vit en insécurité alimentaire.
- 29,9 % des ménages sont sous-alimentés (2,9 millions de personnes).
- 45 % des femmes sont anémiques.
- 25 % des enfants souffrent de malnutrition.

LA JUSTICE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN HAÏTI

Dans les campagnes haïtiennes, les femmes sont à la tête de près de 40 % des ménages¹³ ; elles sont actives dans tous les aspects de l'agriculture, mais dans la pratique, elles ne jouissent pas de droits d'héritage équitables.

Dans les zones rurales, on observe une division du travail selon le sexe et, lorsqu'un homme est présent, il est souvent considéré comme le chef de famille. Les hommes effectuent les tâches agricoles lourdes comme le défrichage et le labourage des terres, la production de cultures d'exportation (café, mangues, etc.) et les soins au bétail de grande taille ; ils occupent aussi les emplois salariés. Pour leur part, les femmes produisent pour les marchés locaux, plantent et désherbent les cultures et veillent à la sécurité alimentaire du ménage, y compris l'approvisionnement du foyer en eau potable. Elles se procurent les produits de première nécessité grâce à l'argent qu'elles tirent de leurs ventes.

On note aussi que le travail des ouvrières agricoles n'est pas suffisamment valorisé et qu'elles tendent à être victimes de discrimination salariale¹⁴. Dès lors, il est crucial de mettre l'accent sur la justice entre les femmes et les hommes afin de lutter contre les inégalités sociales.

3. LE PLAN NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET L'APPUI DES GRANDS BAILLEURS A L'AGRICULTURE

Bien que le PNIA n'ait pas été lancé officiellement par l'État haïtien, un ensemble d'efforts ont été consentis pour son avancement. Ce plan prévoyait le financement du secteur agricole sur une période de cinq ans avec un budget de 790 millions de dollars américains, réparti selon trois grands axes : les infrastructures agricoles, la productivité et les services agricoles. Rappelons que les bailleurs de fonds et les acteurs clés du secteur agricole ont approuvé le plan d'investissement lors d'une réunion de haut niveau à Punta Cana, en République Dominicaine, le 2 juin 2010. À ce jour, les principaux bailleurs ont déboursé 369 millions de dollars, ce qui représente 46,7 %¹⁵ du total promis pour le PNIA.

Il faut que les Bailleurs commencent par respecter leurs engagements et ceux-ci doivent s'assurer qu'ils aboutissent à des transferts de ressources réels.

Ce plan prévoyait l'essor du secteur agricole via le développement des filières porteuses. Des activités ont été réalisées répondant même à l'esprit dégagé par le Plan National d'Investissement Agricole. De ce plan, a vu le jour une politique agricole. Toutefois, le plan de vulgarisation de cette politique agricole, quoiqu'existante, n'est pas encore à la portée du grand public.

Les plus importants bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux pour le secteur agricole comprennent, notamment, la BID, la Banque mondiale, l'Union européenne (UE), les États-Unis, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Fonds international de développement agricole (FIDA), et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). À de rares exceptions près, ils ont honoré leurs engagements envers le PNIA. Cependant, plusieurs facteurs continuent à limiter le développement du secteur agricole : le manque d'une loi-cadre régulant la décentralisation ; l'absence de crédit et d'infrastructures agricoles ; le manque d'accès aux intrants et d'encadrement technique du secteur ; la sous-mécanisation du système (soulignons toutefois que la mécanisation ne pourrait résoudre le problème de la productivité dans son entièreté, car le morcellement foncier et le relief accidenté limitent l'existence de grandes surfaces cultivables) ; l'érosion des terres ; la déforestation ; la dégradation de 90 % des bassins versants du pays ; et les impacts croissants des changements climatiques.

Dans sa stratégie pour Haïti, la **Banque mondiale**¹⁶ reconnaît le secteur

agricole comme une priorité et un pilier de développement économique. La Banque a appuyé le ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR) dans la préparation du PNIA et a conçu le programme d'investissement selon les priorités et les stratégies établies dans ce dernier. Ces priorités sont reflétées dans le budget alloué par la Banque mondiale au secteur agricole, qui représente 10 % de l'ensemble de l'aide de la Banque pour Haïti, soit plus de 60 millions de dollars¹⁷.

Afin d'aider Haïti à se relever des conséquences du séisme du 12 janvier 2010, le **Groupe de la Banque mondiale** a promis 479 millions de dollars, somme qui comprend l'allègement de la dette déjà consenti à Haïti par la Banque. En novembre 2011, la Banque mondiale avait déboursé 426 millions de dollars américains (89 %) de son engagement sous forme de nouveau financement, de décaissements, de soutien au secteur privé et d'allègement de la dette. En moyenne, la Banque mondiale a versé près de 10 millions de dollars américains par mois pendant la période allant de février 2010 à décembre 2011.

Pour la période 2011-2015, l'agriculture constitue l'un des six piliers stratégiques de la **BID** ; d'ailleurs sa stratégie sectorielle agricole a été élaborée sur la base du PNIA. La BID a mis à la disposition du secteur plus de 200 millions de dollars américains, attribués principalement aux composantes 1 et 3 : gestion de bassins versants et irrigation, gestion du foncier et services agricoles de base¹⁸.

La responsable de la BID a dit à Oxfam qu'il y avait plus de 240 millions de dollars américains dans les caisses de cette organisation qui attendent des programmes viables du gouvernement pour être décaissés. Cependant, la gratuité de cet argent et sa disponibilité, l'État haïtien a toutes les peines du monde à y avoir accès faute de la création de programmes et de projets équilibrés et proposés à temps.

Dans le domaine de l'agriculture, l'**Agence canadienne de développement international (ACDI)** intervient dans trois grands axes : a) sécurité alimentaire; b) Système de financement et d'assurance Agricole d'Haïti (SYFAAH); c) Les Programmes de développement Local d'Haïti (PDLH). Les projets de la sécurité alimentaire entre 2009 et 2011 ont mis l'accent sur l'assistance technique, les infrastructures agricoles, la protection de l'environnement, l'augmentation de la production agricole, l'amélioration de la productivité, et l'amélioration des revenus des populations des zones d'intervention.

L'ACDI accorde un financement considérable¹⁹ mais insuffisant pour la lutte contre les changements climatiques grâce à la protection du sol et l'aménagement des bassins versants. Vu l'importance du changement climatique sur l'environnement et l'agriculture dans le pays, l'ACDI devrait augmenter substantiellement son aide dans ce secteur si elle veut que ses actions s'inscrivent dans la durabilité et qu'elles améliorent la qualité de vie des agents primaires de changement.

En termes de **perspectives** l'ACDI est toujours en train de redéfinir sa stratégie de programmation en Haïti qui comprend deux axes prioritaires : d'une part la croissance économique durable (sécurité alimentaire, développement de l'entrepreneuriat) et de l'autre les jeunes

et personnes âgées (éducation et santé). Puis la gouvernance démocratique est transversale aux deux axes²⁰. L'environnement est un volet toujours présent dans l'exécution de tous les projets de l'ACDI en agriculture, ce qui est de bon augure pour le pays.

D'après constatation faite, l'ACDI travaille à travers des ONGs internationales et des organisations de la société civile haïtienne au renforcement du ministère de l'agriculture mais n'a pas de soutien budgétaire direct visant le renforcement de celui-ci.

En outre, tout en encourageant le travail réalisé par l'agence canadienne dans le domaine de la préparation et du soutien aux plans de développement locaux, elle doit établir davantage une synergie entre tous les acteurs intervenant dans le secteur agricole dans les zones d'intervention pour mieux y aborder les différentes problématiques. Elle doit travailler de manière à impliquer le plus possible les partenaires locaux et le secteur privé dès la conception des projets de telle sorte qu'il en existe une appropriation et un suivi post-projet par la communauté.

Les assurances et les crédits introduits dans le secteur sont d'une importance capitale pour aider les producteurs et productrices à s'investir davantage et à redynamiser le secteur agricole en le rendant plus compétitif et attrayant aux investissements. L'ACDI de concert avec ses partenaires canadiens est un acteur incontournable dans le secteur des assurances et des crédits agricoles. Les programmes et projets de l'ACDI s'alignent parfaitement avec ceux du gouvernement et contribuent ainsi aux objectifs de réduction de la pauvreté tels que mentionnés dans le DSNCRP.

Bien que 28% de l'aide alimentaire d'urgence **américaine** après le séisme était composée de produits locaux, il s'agissait, pour la majorité (\$125 millions), d'aliments américains. L'aide au développement agricole a atteint seulement \$45 millions pour l'année 2011 et \$50 millions pour 2012.

D'autre part, il y a une incohérence considérable entre les politiques d'aide et de commerce. Les producteurs américains de riz ont reçu \$400 millions de leur gouvernement en 2010. Ce riz américain subventionné – que les Haïtiens appellent *diri miami* en Créole – domine le marché haïtien : en 2010-2011, Haïti était le plus grand consommateur des exportations du riz américain après le Mexique.

Les grands importateurs haïtiens de produits alimentaires en profitent pour faire fortune au détriment de la production nationale et veulent à tout prix maintenir le statu quo. On peut citer à titre d'exemple la représentation en Haïti de Riceland, coopérative américaine qui a reçu un demi-milliard de dollars en appui, du gouvernement américain entre 1995 et 2010, et qui vend le riz "Tchako", qui est très populaire en Haïti²¹.

L'ancien président des États Unis, Bill Clinton a évoqué, devant la Commission des affaires étrangères du Sénat américain, le 10 mars 2010, le rôle que son administration a joué dans l'exportation de denrées alimentaires américaines subventionnées vers Haïti, profitant du fait que la baisse des droits de douane était une des conditions attachées aux prêts du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale²².

Le riz américain étant moins cher que les variétés cultivées sur place, les exportations ont directement contribué à l'effondrement de l'industrie du riz dans le pays : en 1998, l'offre de riz en Haïti était produite à 47% à l'intérieur du pays, contre seulement 15% en 2008.

La capacité agricole a également été fragilisée par le flot d'aide alimentaire envoyée pour faire face aux crises humanitaires. « C'était une erreur à laquelle j'ai contribué. Je dois vivre chaque jour avec les conséquences du fait qu'Haïti ait perdu la capacité de produire du riz pour nourrir sa population, à cause de ce que j'ai fait, moi et personne d'autre » a dit M. Clinton²³.

Le tarif douanier en Haïti sur les importations du riz n'est que de 3%, tandis que le taux moyen de la Communauté des Caraïbes, CARICOM, dont Haïti est membre, atteint 25%. Celui de la République Dominicaine est de 20%.

La France a défini la nature de sa coopération en Haïti (2008-2012) dans le Document Cadre de Partenariat (DCP), où l'agriculture joue un rôle important. De plus, le gouvernement français a permis aux ONG franco-haïtiennes de soutenir directement d'autres organisations sœurs dans le pays, ainsi que des familles vulnérables vivant dans des conditions particulièrement difficiles.

La Coopération française joue traditionnellement en Haïti un rôle actif dans les domaines de l'agronomie et du développement rural. Ce soutien prend aujourd'hui les formes suivantes : renforcement des capacités du MARNDR ; soutien à la recherche-développement et à l'enseignement agricole ; appui aux organisations professionnelles agricoles ; financement de projets de terrain mis en œuvre par des ONG haïtiennes comme françaises ; financement de projets mis en œuvre par des collectivités territoriales françaises engagées dans des coopérations décentralisées via leurs homologues haïtiennes.

Depuis 2009, la France contribue à relancer la recherche dans les domaines de l'agriculture avec le soutien du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

Depuis 2005, le programme d'aide alimentaire financé par la France vise un triple objectif : asseoir les bases de la sécurité alimentaire, relancer la production locale et apporter une ration alimentaire aux groupes vulnérables.

Le programme d'achats locaux, réalisé en partenariat avec le MARNDR, les associations de producteurs agricoles, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), permet de relancer la production locale en appuyant les organisations de producteurs agricoles (OPA) de faire bénéficier les ménages ruraux d'un apport financier non négligeable et de lutter contre la malnutrition en distribuant la production locale dans les cantines scolaires et les centres de santé

L'Union Européenne à travers le Programme d'Appui au Renforcement de la Société Civile en Haïti (PARSCH) apporte une contribution importante aux organisations de la société civile œuvrant dans le monde agricole.

L'agriculture est un domaine dans lequel le **Brésil**²⁴ a prouvé qu'il était un leader mondial. Les Brésiliens ont une expérience relativement récente en matière de transformation de la petite agriculture de subsistance en agriculture moderne. C'est en ce sens qu'un accord tripartite entre le Brésil, les États-Unis d'Amérique et Haïti a été signé le 9 avril 2012. Celui-ci prévoit une collaboration entre l'USAID, la Société étatique brésilienne d'agronomie Embrapa et le MARNDR pour assurer la culture de variétés améliorées de riz, de maïs, de haricots et de mangues dans des exploitations de certaines régions du pays²⁵.

Cependant, le Brésil est devenu le second exportateur du riz en Haïti (après les États-Unis) et ses exportations sont subventionnées par l'État brésilien. La même incohérence entre l'aide à l'agriculture et la politique commerciale vis-à-vis d'Haïti est aussi présente avec l'approche brésilienne vers ce dernier.

LE SECTEUR AGRICOLE PRIS EN SANDWICH ENTRE DEUX APPROCHES

Les approches préconisées actuellement pour favoriser le développement agricole en Haïti sont problématiques. Le plus grand défi réside, d'une part, dans la non-application d'une politique agricole qui répond aux besoins réels et dans l'insuffisance de fonds alloués au secteur agricole. D'autre part, la méthodologie qui favorise l'approche-projet à l'approche-programme de développement apporte aussi son lot de difficultés. En effet, l'approche-programme vise l'organisation et le développement du secteur sur le long terme et peut avoir, dans la mesure où l'État haïtien fait preuve d'un leadership responsable, des impacts positifs.

En revanche, l'approche-projet a un effet palliatif sur le secteur, mais elle n'apporte pas de solutions durables aux différentes problématiques rencontrées, et l'échelle est bornée, même si les projets sont bons quant à leur dessins et exécutions. Cette approche, que presque tous les bailleurs favorisent, exclut le soutien budgétaire au gouvernement car l'argent est donné aux ONG internationales et aux sociétés consultantes.

AUTRES PROBLEMES AVEC L'AIDE A L'AGRICULTURE

Il y d'autres problèmes avec l'aide à l'agriculture. On peut constater que plusieurs bailleurs, y compris la Banque mondiale et les États-Unis, accentuent les filières d'exportation (café, cacao, vétiver) ainsi que la production des vivriers. Les deux sont importants, mais la réduction de la dépendance aux aliments importés est pressante à cause de la hausse des prix sur le marché international et du déficit commercial haïtien.

D'autre part, différentes organisations non gouvernementales y compris les bailleurs mettent encore l'accent sur des projets d'urgence alors qu'il faut surtout, dans le cas d'Haïti, assurer un continuum entre l'humanitaire et le développement pour cerner la réalité complexe du pays dans son ensemble.

4. DES INITIATIVES PROMETTEUSES

LE RECENSEMENT DU MARNDR

En septembre 2007, le MARNDR a lancé un recensement général de l'agriculture sur l'ensemble du territoire national, grâce à l'appui financier de l'Union européenne (4 500 000 euros) et du Trésor public, et à l'appui technique de la FAO, de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), du Centre national de l'information géo spatiale (CNIGS) et des Directions départementales agricoles (DDA). Les résultats de ce recensement ont été compilés et sont disponibles que pour quatre départements : l'Artibonite, le Centre, les Nippes et le Sud-est. Malgré tout, ils permettront de connaître avec précision et pour chaque département, commune et section communale du pays : le nombre d'exploitations agricoles, leur taille, leur statut (louées, en propriété privé, affermage, etc.), le type de culture, la présence d'irrigation ou non, les équipements et outils dont elles sont dotées, le nombre d'animaux par espèce (le nombre de mâles et de femelles), ainsi que les types et le nombre d'arbres fruitiers en production ou non. Les données nous informent aussi sur l'âge des agriculteurs, leur revenu, leur niveau d'instruction ou de formation, le type de services dont ils bénéficient, le rôle de la femme dans chacune des différentes activités agricoles, etc. Ce regroupement de données est essentiel aux dirigeants dans la prise de décision et la résolution de certains problèmes auxquels la population est confrontée²⁶.



Paysans au centre d'Haïti préparant leur sol. ©2010 Ami Vitale/Oxfam America.

Une fois compilés, les résultats de cette recherche permettront aux différents acteurs du secteur agricole de mieux coordonner leurs apports, sous la direction du ministère de l'Agriculture. En effet, ils disposeront ainsi d'information et de moyens d'action scientifiques et efficaces qui leur

permettront de mieux comprendre la réalité économique et sociale du pays et ainsi, de mieux aborder le problème agricole dans son ensemble.

DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'État haïtien est responsable de fixer les grandes lignes de politique en matière de développement pour le pays et de pourvoir les services de base à la population. En outre il est le principal garant du bien-être des citoyens. Les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle important en tant que partie prenante à travers : le plaidoyer, les redditions de compte, la transparence ainsi que le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques et l'innovation dans le développement.

La PAPDA

Vouée au plaidoyer portant sur les grandes problématiques de la vie nationale, la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA) est l'une des organisations les mieux structurées de la société civile haïtienne. En matière d'agriculture, la PAPDA est à l'avant-garde de la défense des agriculteurs haïtiens et prône un développement agricole basé sur la souveraineté alimentaire responsable et sous le leadership de l'État haïtien²⁷.

Les « Madame Sarah »

Les « Madame Sarah²⁸ » constituent la pierre angulaire de la commercialisation des produits agricoles nationaux : elles permettent de faire progresser la filière en établissant des réseaux d'information ; elles servent de créanciers pour les petits agriculteurs dans les zones les plus reculées du pays ; et elles facilitent la mise en valeur de toutes les filières grâce aux investissements qu'elles peuvent consentir. Le système de commercialisation n'étant pas structuré, elles offrent la possibilité d'écouler les produits locaux sur l'ensemble du territoire national. Contrairement aux grands importateurs de produits alimentaires, elles font la promotion des achats locaux.

Le RACPABA

Dans la vallée de l'Artibonite, le Réseau des associations coopératives pour la commercialisation et la production agricole du Bas-Artibonite (RACPABA) mène le Programme d'appui à la production du riz. Il s'agit d'une initiative de développement qui contribue de façon marquée à la lutte pour réduire à la fois la dépendance alimentaire du pays et l'extrême pauvreté de la population. Ce programme comprend : des actions d'ordre technique (comme la production de semences et l'usinage des grains), en vue de favoriser la productivité et la compétitivité de la filière ; des actions de gestion du risque, en réponse à la vulnérabilité de la région ; et des actions de plaidoyer, pour influencer les autorités publiques sur les politiques à conduire. Il s'agit donc d'un programme de changement stratégique qui vise à améliorer les

conditions de vie des petits producteurs et petites productrices de la vallée de l'Artibonite au plan socio-économique.

Avec le support d'Oxfam à RACPABA en matière de semences, de machinerie agricole, d'application de nouvelles technologies y compris le Système de riziculture intensive (SRI), la récolte a doublé en passant de 2.5 tonnes à l'hectare à 5.5 tonnes à l'hectare améliorant ainsi les conditions de vie des petits producteurs et petites productrices.

Le MPP dans le Plateau Central et l'égalité des genres

Le Mouvement paysan papaye (MPP) fait de l'agriculture paysanne la base du développement durable. Par ses actions, il veut garantir la souveraineté alimentaire et la protection de l'environnement (lutte contre l'érosion des sols, reboisement, etc.). Le MPP privilégie aussi la gestion des ressources en eau et le développement des infrastructures d'approvisionnement en eau : adductions, puits, systèmes d'irrigation, lacs collinaires, etc.

En outre, le MPP cible exclusivement la structuration et le renforcement des capacités des groupements de femmes: « Nous faisons en sorte que les femmes participent activement à la prise de décisions au niveau de l'état-major de MPP. Nous faisons en sorte qu'elles assument leurs responsabilités²⁹. »

La SOFA à Saint-Michel de l'Attalaye et la justice entre les femmes et les hommes

Solidarité pour les femmes haïtiennes (SOFA) est une organisation nationale qui promeut les droits de la femme (elle a notamment œuvré à améliorer les lois contre la violence conjugale) et qui cherche à améliorer la situation économique des femmes rurales dans la plupart des départements du pays. À Saint-Michel de l'Attalaye, par exemple, SOFA et d'autres organisations de femmes ont contribué à augmenter les revenus des femmes rurales en les formant dans des activités d'apiculture et de transformation agricole.



Femmes à Saint-Michel de l'Attalaye faisant de la farine. ©2010 Ami Vitale/Oxfam America.

Les interventions d'Oxfam dans le secteur agricole

Oxfam travaille au renforcement des capacités des producteurs et des productrices de riz dans six communes de la vallée de l'Artibonite : Petite Rivière, Desdunes, l'Estère, les Verrettes, Marchand Dessalines et la plaine de Maribahoux, dans le département du Nord-Est. Oxfam veut contribuer à augmenter la production de riz à travers les interventions suivantes : a) la vulgarisation du paquet technologique du riz, y compris la technologie agro-écologique (le système de riziculture intensive) ; b) l'appui à la production de semences de qualité ; c) l'amélioration de l'accès aux services de labourage ; d) les actions d'atténuation ; e) et l'accessibilité au crédit agricole. De plus, Oxfam s'est engagé à appuyer la Fédération nationale des producteurs de riz d'Haïti (FENAPRIH) dans des activités de plaidoyer visant à remettre l'ensemble des problématiques du secteur au centre des politiques nationales.

Dans les départements du Nord, du Nord-Est et du Sud, Oxfam cherche à créer des richesses en vue d'améliorer les conditions de vie des membres des coopératives et des communautés rurales par l'intensification de la culture caféière, ainsi que l'augmentation des revenus tirés des cultures de rente plantées en association sur les parcelles caféières.

Grâce à la contribution d'Oxfam dans ce domaine, le revenu des petits producteurs a considérablement augmenté et les parents dépensent davantage dans l'éducation de leurs enfants en comparaison avec d'autres petits producteurs avoisinants qui ne font pas partie des coopératives caféières.

Oxfam travaille également sur l'augmentation de la disponibilité alimentaire pour les familles des zones dans lesquelles elle intervient par le développement et la diversification des filières porteuses : le manioc, la canne à sucre, la banane, l'arachide et l'élevage. Oxfam fait aussi la promotion des marchés de niche pour la fruiticulture organique.

Dans la région des Palmes, qui comprend Léogâne, Petit-Goave, Grand-Goave et Gressier (département de l'Ouest), Oxfam intervient dans le domaine de l'agriculture par la diffusion de paquets technologiques (la distribution d'intrants agricoles, la formation et l'appui-conseil), par le petit élevage (poules pondeuses, poulets de chair, cabris, lapins et pisciculture), par l'amélioration et la réhabilitation d'infrastructures d'irrigation et par l'agro-transformation (réhabilitation et construction d'unités de transformation, formation, commercialisation). Oxfam appuie aussi l'aménagement des micro-bassins versants, ainsi que la réalisation des travaux de correction des ravines et de conservation de sols en vue de diminuer les risques d'inondations.

De plus, Oxfam travaille dans l'Artibonite (à Verrettes, à Saint-Michel de l'Attalaye et sur la frontière haïtiano-dominicaine) à l'aménagement intégré des bassins versants en vue d'améliorer la gestion concertée et durable des ressources naturelles et de réduire les risques d'inondation. L'organisation travaille toujours de concert avec le ministère de l'Agriculture afin d'intégrer ses actions aux priorités définies dans la zone

d'intervention. Le Ministère participe directement au choix des stratégies mises en œuvre; ce qui garantit l'alignement de l'ensemble des programmes et projets d'Oxfam aux objectifs et priorités du gouvernement. Le ministère de l'Agriculture peut ainsi suivre les activités d'Oxfam et émettre ses recommandations.

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Pour que le PNIA s'applique dans sa totalité et qu'il porte fruit au secteur agricole, le gouvernement haïtien et les principaux acteurs intervenant dans ce domaine doivent continuer d'accorder une grande priorité au développement agricole. Cet engagement doit se concrétiser dans le budget de la République, d'une part, et dans le respect des promesses faites par les bailleurs internationaux.

Bien que présentant certaines faiblesses au niveau même de sa constitution, le PNIA offre la possibilité de dynamiser le secteur agricole, qui nécessite des ressources supplémentaires afin de renforcer et de démocratiser, entre autres, l'accès aux services, aux intrants et aux infrastructures agricoles. Ces derniers constituent les principaux leviers pour améliorer la productivité nationale et la qualité de vie des agriculteurs, tout en promettant l'augmentation conséquente de leurs revenus.

C'est en ce sens que le gouvernement haïtien et les bailleurs de fonds doivent prendre des mesures visant à garantir l'efficacité de la mise en œuvre du PNIA. Les recommandations suivantes s'adressent au gouvernement haïtien, aux bailleurs de fonds, ainsi qu'aux ONG locales, nationales, et internationales intervenant dans le secteur agricole.

RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT

Sur le plan de la gouvernance

Le gouvernement haïtien doit :

- Faire du PNIA son cheval de bataille et prendre les mesures appropriées pour en assurer la mise en œuvre ;
- Établir une cohérence entre « Aba grangou » et la politique agricole découlant du PNIA, sous les auspices du ministère de l'Agriculture ;
- Renforcer les structures déconcentrées, c'est-à-dire les pôles locaux de représentation gouvernementale tels la Direction départementale agricole (DDA) et le Bureau agricole communal (BCA), afin de mieux coordonner leurs actions et mettre en œuvre les grandes orientations de la politique agricole sur le terrain;
- Donner la priorité au modèle de développement local, comme prévu dans la Constitution de 1987 et mettre sur pied une loi-cadre permettant d'opérationnaliser le processus de décentralisation et de déconcentration des services de l'État pour l'ensemble des collectivités territoriales afin de mieux planifier et gérer les initiatives locales de développement agricole;
- Mettre l'accent sur la politique agraire de manière à améliorer la

sécurité du régime foncier. Le système judiciaire haïtien doit également fonctionner dans les deux langues officielles, à savoir le français et le créole, et fournir une assistance juridique aux paysans dans la résolution des conflits terriens ;

- Mettre tout en œuvre (ex. : modernisation du système, établissement d'une culture transparente par la reddition de comptes) pour lutter contre la corruption et la maîtriser à tous les échelons du gouvernement. Pour y parvenir, il pourrait être intéressant de compter sur l'appui des services déconcentrés de l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) et de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif, ou même faire appel à une société d'audit indépendante.

Sur le plan de l'encadrement technique des agriculteurs et du développement du secteur agricole

Le gouvernement doit :

- Établir des mécanismes de renforcement des organisations paysannes pour que les petits agriculteurs et petites agricultrices puissent faire valoir leurs droits dans les négociations les concernant, notamment pour mettre sur pied une politique commerciale qui prenne en compte à la fois les producteurs et les consommateurs ;
- Le gouvernement haïtien doit disposer dans sa banque de données de programmes clairs et équilibrés, répondant à l'attente des bailleurs, visant non seulement la croissance du secteur à long terme mais aussi l'amélioration des conditions de vie des producteurs et productrices du pays.
- Valoriser le rôle des femmes dans la commercialisation des intrants et des récoltes au sein de la politique agricole. De même, la division du travail entre les sexes doit être au cœur d'une politique agricole afin de promouvoir la justice entre les femmes et les hommes ;
- Promouvoir l'agro-écologie, qui a besoin de moins d'intrants externes, et en même temps subventionner les engrais (sans toutefois atteindre la gratuité) afin de les rendre accessibles aux paysans sur l'ensemble du territoire national à un prix abordable pour éviter tout soupçon de corruption pour ceux qui en assurent la distribution ;
- Promouvoir la mise en valeur des exploitations agricoles, surtout celles non exploitées par leurs propriétaires et renforcer les capacités des fermes agricoles dans tout le pays pour faire progresser le secteur, via la recherche et l'expérimentation ;
- Donner la priorité à l'approche-programme dans la mise en œuvre de la politique agricole de manière à renforcer le développement du secteur agricole sur le long terme. De même, il doit mettre l'accent sur l'entreprenariat agricole (agro-industrie) et les services déconcentrés (création d'emplois, éducation, santé et autres) pour favoriser le développement agricole et freiner l'exode rural ;
- Mettre à la disposition du ministère de l'Environnement davantage de ressources, tant humaines que financières, et renforcer la politique environnementale afin de mieux lutter contre la dégradation de

l'environnement. Les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement doivent travailler de concert et mener des actions pour assurer la protection durable des ressources naturelles.

- Instaurer dans toutes les écoles du territoire national un service civique qui contribuerait au reboisement du pays, à la protection des sols et des berges, et à une sensibilisation accrue des générations futures pour la protection de l'environnement ;
- Favoriser l'accroissement de la production dans la politique agricole et établir progressivement des tarifs douaniers pour la protection des productrices et des producteurs haïtiens ;

RECOMMANDATIONS AUX BAILLEURS DE FONDS BILATERAUX ET MULTILATERAUX

Les bailleurs doivent :

- Travailler au renforcement de la société civile en intégrant les organisations locales à la conception et l'exécution des programmes. Cela contribuera à mettre sur place des organisations de la société civile fortes qui soient en mesure d'exiger l'efficacité et l'efficience des programmes et qui soient capables d'en assurer le suivi sur le long terme ;
- Travailler au renforcement des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement afin que ces derniers puissent jouer leur rôle de leaders dans le secteur agricole ;
- Continuer à privilégier la bonne gouvernance dans l'agriculture et la sécurité alimentaire dans leur aide au développement, tout en alignant leurs stratégies avec le PNIA et en fournissant les moyens financiers pour sa mise en œuvre ;
- Établir un mécanisme de suivi permettant non seulement d'évaluer l'efficacité de leur aide, mais aussi le respect des engagements pris à Punta Cana envers le PNIA.
- Mettre l'accent sur l'achat de l'aide alimentaire au niveau local, en tenant compte de la réalité des marchés locaux ;
- Assurer la cohérence entre les politiques d'aide et les politiques commerciales;
- Réformer les subventions au riz dans les pays exportateurs concernés afin d'éliminer les pratiques de dumping qui nuisent aux producteurs haïtiens.

RECOMMANDATIONS AUX ONG INTERVENANT DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Les ONG doivent :

- S'investir plus dans le renforcement des organisations de la société civile afin qu'elles puissent influencer les divers acteurs concernés par les problématiques du secteur agricole ;
- Mettre l'accent sur la justice entre les femmes et les hommes dans leurs interventions, de manière à réduire les inégalités sociales criantes du pays ;
- Établir un partenariat avec des universités nationales pour promouvoir des recherches et assurer leurs applications dans le secteur agricole ;
- Sensibiliser tous les acteurs du secteur à la protection de l'environnement et à l'adaptation aux changements climatiques.

BIBLIOGRAPHIE

Planter Maintenant, Défis et occasions pour l'agriculture dans le cadre de la reconstruction d'Haïti. Oxfam International, octobre 2010.

Plan directeur de vulgarisation agricole, MARNDR, imprimerie NAPCO, Port-au-Prince, mars 2011.

Actualisation du plan national de sécurité alimentaire, PNSAN, Imprimerie NAPCO, Port-au-Prince, mars 2010.

La politique du développement agricole d'Haïti, MARNDR, imprimerie NAPCO, Port-au-Prince, mars 2011.

CNSA et Famine Early Warning System Network (FEWSNET) : Etat de la sécurité alimentaire dans le pays, septembre 2011.

Haïti : Des catastrophes naturelles à la sécurité économique; Rapport au Secrétaire Général des Nations Unies. Paul COLLIER, Department of Economics Oxford University, Janvier 2009.

Plan National d'investissement Agricole, MARNDR, imprimerie NAPCO, septembre 2010.

Rebati Lavi sou Lòt Fondasyon, Document préparé par Oxfam International dans lequel s'inscrit la stratégie d'Oxfam pour la Reconstruction d'Haïti mars 2010.

Le Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP), Document officiel du gouvernement, 2008.

Le Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement National (PARDN)
Les grands chantiers pour l'avenir. Plan du gouvernement pour la reconstruction, mai 2010.

Oxfam Québec en Haïti : Réponse Humanitaire d'Oxfam Québec en Haïti ; Bilan 2010-2011.

Philippe TELLER : Pastorale de la terre, MISEREOR, GADRU, Dépôt légal 04-12-500, Bibliothèque National d'Haïti.

Entretiens avec l'IICA en Haïti.

Entretiens avec le directeur général du ministère de l'Agriculture.

Entretiens avec Chavannes Jean-Baptiste, directeur exécutif du MPP.

Entretiens avec Marc-Josué, responsable du volet agriculture à l'ACDI, Port-au-Prince.

Entretiens avec Philippe Mathieu, ex-directeur de Oxfam-Québec en Haïti.

Entretiens avec Moïse Jean-Pierre du ministère de l'Environnement.

Entretiens avec Franck Saint Jean, responsable de l'agriculture à la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA).

Entretiens avec Chenet Jean-Baptiste de l'ITECA.

Entretiens avec deux membres de RACPABA, Petite Rivière de l'Artibonite.

Entretiens avec deux membres de la Fédération nationale de producteurs de riz d'Haïti (FENAPRIH).

Entretiens avec Albert du Collectif de lutte contre l'exclusion sociale (CLES).

Entretiens avec Diego Arias, responsable de l'agriculture à la Banque Mondiale.

Entretiens avec Gilles Damais, responsable de l'Agriculture à la BID.

Entretiens avec Gary Mathieu, de la Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire (CNSA).

Entretiens avec Evelyne Pérard, ex-directrice du Programme National de Cantine Scolaire (PNCS).

Entretiens avec un responsable du Groupe d'Appui au Développement Durable (GADRU).

Entretiens avec Marie Denise Samson, la responsable de l'agriculture à Intermon Oxfam en Haïti.

Entretiens avec Yvenock de Agropresse.

Entretiens avec Pierre-André Guerrier, agronome de formation et responsable du développement des affaires à Oxfam-Québec.

Entretiens avec Pierre-Richard de Productive Cooperatives of Haiti (PCH).

Entretiens avec le responsable de la Sécurité Alimentaire de Word Vision Haïti.

Entretiens avec Camille Chalmers de la PAPDA.

Sites Internet consultées :

<http://www.agropressehaiti.org>

<http://www.cnsahaiti.org>

<http://www.ihsi.ht>

<http://www.fewsnet.org>

<http://www.agriculture.gouv.ht>

<http://www.fao.org>

<http://www.feedthefuture.gov>

<http://haiti.usaid.gov>

<http://www.acdi-cida.gc.ca>

<http://haiti.humanitarianresponse.info/>

ANNEXE

L'APPORT DES GRANDS BAILLEURS DE FONDS A L'AGRICULTURE

Les donateurs de l'**Association internationale de développement** (IDA), un mécanisme de la Banque Mondiale destiné aux pays les plus pauvres, ont octroyé une somme exceptionnelle de 530 millions de dollars américains à Haïti dans le cadre d'une stratégie de riposte à la crise pour la période 2012-2014. Ayant engagé environ 10 % des fonds, l'IDA se classe parmi les cinq plus grands donateurs à Haïti.

De plus, la Banque mondiale de concert avec la BID et le Programme global pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) ; en partenariat avec le MARNDR, ont décidé de doter le pays d'un Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (PCGES) pour le nouveau projet de Renforcement de services publics agricoles II (RESEPAG II)³⁰ qui permet d'identifier les risques qu'encourent l'agriculture et l'environnement et de définir les mécanismes d'atténuation qui devront être mis en œuvre en vue d'inverser le processus de dégradation que connaît le pays. Ce plan est conçu comme étant un mécanisme de sélection pour les impacts environnementaux et sociaux des activités du projet. Il permet d'évaluer, de façon large et prospective, pour chaque composante, les impacts environnementaux et sociaux des interventions du MARNDR ; prévoit une grille d'évaluation de ces interventions ainsi que des mesures d'atténuation ou de compensation.

Les projets de transfert de technologies aux agriculteurs du Nord et du Nord-Est, et de renforcement des services publics agricoles de RESEPAG II ont été lancés au Cap-Haïtien le 2 février 2012. Ces projets concernent le territoire national pour certaines composantes. Ils en comptent cinq au total dont le renforcement du service national semencier, la réponse en cas d'urgence dans le secteur agricole et l'appui au marché des services de vulgarisation et d'innovation agricoles locaux.

Le coût total de ces deux projets de la Banque mondiale est estimé à 90 millions de dollars américains. Ces ressources non remboursables sont fournies par le GAFSP à hauteur de 35 millions de dollars ; des dons de 15 millions de la BID et de 40 millions de dollars américains de la Banque mondiale.

Le gouvernement de la République d'Haïti a obtenu un don de 30 millions de dollars de la **BID** qui est en voie d'être complété par un cofinancement de 9 millions du Gouvernement de la Norvège, pour la mise en œuvre du Programme de Mitigation des Désastres Naturels (PMDN) dans trois bassins versants : la Grande Rivière du Nord, les Cayes (Ravine du Sud et rivière Acul) et Cavaillon, totalisant une

superficie d'environ 165 000 has. L'objectif à long terme du programme est la réduction de la vulnérabilité environnementale et socio-économique des populations vivant dans les bassins versants ciblés. Le programme financera des actions de mitigation regroupées dans les trois composantes suivantes : a) investissements dans des infrastructures de protection ; b) appuis directs à la promotion d'une agriculture durable dans les bassins versants ; c) renforcement institutionnel pour la gestion durable des bassins versants.

Le SYFAAH est un nouveau projet de 20 millions de dollars sur 7 ans (2011-2018) financé par l'**ACDI** et reparti en deux phases. La première phase de 4 ans est pour le développement de modèles de produits adaptés à l'agriculture tels que la banane, l'élevage ainsi que la promotion des cultures maraîchères et le riz. Ce projet présent dans les départements de l'Artibonite et de l'Ouest, consiste à donner un encadrement technique aux petits producteurs et à mettre en place un fonds de garantie et d'assurance récolte pour les agriculteurs et les agricultrices.

Ce projet vise à lutter contre l'insécurité alimentaire en améliorant la rentabilité du secteur agricole en Haïti. Il appuie un système de financement par le crédit et l'assurance agricole qui encourage les banques commerciales et les coopératives de crédit à consentir des prêts aux entreprises agricoles viables et ainsi aider les exploitants agricoles à gérer les risques et les incertitudes. Le projet aide aussi le gouvernement haïtien et les institutions financières du pays à adopter les cadres légaux et réglementaires afin que le Bureau de Crédit Agricole puisse gérer un système de services de crédit et d'assurances destiné aux producteurs agricoles de petite et de moyenne taille. La deuxième phase consiste à étendre le projet sur l'ensemble du territoire haïtien.

Les Programmes de développement local (PDLH), financés par l'ACDI à hauteur de 20 millions de dollars, s'échelonnent sur une période de 7 ans et consistent à aider des collectivités territoriales à améliorer la gouvernance locale par le développement social et économique et la création de richesses. Le but de ceux-ci est de renforcer la décentralisation par a) le renforcement des ministères de l'Intérieur et de la Planification; b) l'appui à des processus de développement local et des projets endogènes de développement ; c) la formation en recherche et développement local ; d) l'appui à l'entrepreneuriat. Onze projets en entrepreneuriat ou générateurs de revenus sont en train d'être exécutés sur le terrain ils concernent entre autres la canne à sucre, la laiterie, la mangue et la pintade.

Le **gouvernement américain**, par l'entremise de l'USAID³¹, a mis sur pied un programme 2011-2016 dénommé « Feed the Future » (« Nourrir l'avenir ») pour un montant de 110 millions de dollars. Ce programme vise à accroître la productivité agricole, le renforcement des organisations de la société civile, la protection de l'environnement et le renforcement des marchés agricoles.

Le projet « Watershed Initiative for National Natural Environmental Resources » (WINNER) de l'USAID a pris l'engagement de travailler à l'augmentation de la productivité via un accord signé en avril 2011 avec le MARNDR en fournissant à 10 000 paysans des services de labourage

mécanisé et en leur distribuant des semences et des engrais certifiés, adaptés aux zones d'utilisation. L'accord porte également sur l'irrigation de leurs parcelles et un encadrement technique qui favorisera la réussite de leurs plantations. Financé à hauteur de 126 millions de dollars, WINNER est un projet de 5 ans (2010-2015) visant à réhabiliter les infrastructures rurales et à renforcer la productivité et la capacité agricole tout en supportant la bonne gouvernance des ressources naturelles. WINNER offre son appui surtout à la production des vivriers, y compris le riz, et fait actuellement avancer le système de riziculture intensive ; un approche agro-écologique³².

Quatre projets de recherches régionaux sont actuellement en cours d'exécution par la France et concernent, a) l'épidémiosurveillance en santé animale, b) le développement de l'agro-écologie pour les cultures fruitières et légumières, c) le fonctionnement hydrologique de deux bassins versants, d) un projet sur l'amélioration de la culture de bananes en milieu irrigué, en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement et le CIRAD financé par **L'Agence française de développement** (AFD). L'AFD finance un projet sectoriel d'irrigation (9,6 millions d'euros), ainsi qu'un programme de renforcement des capacités commerciales sur la filière café pour un montant d'environ 900 000 euros³³. Elle travaille actuellement sur un **projet de Sécurité alimentaire et production agricole** dans le département du Sud pour une mise en application en 2012.

Le programme d'Aide alimentaire : les achats locaux³⁴

Depuis 2005, le programme d'aide alimentaire financé par la France vise un triple objectif : asseoir les bases de la sécurité alimentaire, relancer la production locale et apporter une ration alimentaire aux groupes vulnérables.

Le programme d'achats locaux, réalisé en partenariat avec le MARNDR, les associations de producteurs agricoles, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; permet non seulement de relancer la production locale en appuyant les organisations de producteurs agricoles (OPA) et de faire les ménages ruraux bénéficier d'un apport financier non négligeable, mais aussi de lutter contre la malnutrition en distribuant la production locale dans les cantines scolaires et les centres de santé. En effet, la malnutrition touche près de 40 % des ménages. On estime le nombre de personnes ne pouvant accéder au minimum quotidien de calories recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (2240 calories) à environ 2,4 millions. En 2010, l'aide alimentaire de la France s'est élevée à 3,4 millions d'euros : 2 millions d'euros ont été versés dès le lendemain du séisme pour soutenir les actions du PAM et de l'ONG Action contre la Faim (ACF), et 1,4 million d'euros ont été apportés pour poursuivre le programme d'achats locaux, ce qui a permis de livrer au PAM 1 000 tonnes métriques de céréales (riz et maïs moulu). Les organisations de producteurs, partenaires de ce programme, ont également bénéficié de financements pour améliorer leurs infrastructures et moderniser leurs équipements (entrepôts, glacières de séchage, moulins motorisés, etc.) afin de mieux répondre à la demande en quantité et en qualité. La France et le Brésil sont deux partenaires incontournables du

Programme national de cantine scolaire (PNCS) qui fait la promotion pour les produits locaux dans les écoles publiques.

L'Union Européenne, à travers le programme d'Appui au renforcement de la société civile en Haïti (PARSCH), apporte une contribution importante aux organisations de la société civile œuvrant dans le monde agricole. L'objectif général du programme est la structuration et la consolidation des formes efficaces de gouvernance aux niveaux communal, départemental et national. Cet objectif vise ainsi le renforcement de la démocratie à travers l'instauration d'un véritable dialogue entre l'Etat et la Société Civile. L'objectif spécifique est de permettre à la société Civile de se renforcer en vue de se positionner comme véritable interlocuteur de l'Etat et d'œuvrer de façon active, au développement du pays. Ce programme est financé à hauteur de 7 800 000 euros.

Le Brésil et le Venezuela: deux acteurs importants dans la coopération Sud-Sud.

a) Le Brésil

L'accord tripartite entre le Brésil, les États-Unis d'Amérique et Haïti est un projet de 5 ans se fonde sur l'Initiative alimentaire pour l'avenir (« Feed the Future ») des États-Unis pour améliorer la stabilité des bassins versants et renforcer les marchés agricoles. Il vise à aider les Haïtiens en situation précaire à échapper à la pauvreté et à la faim et à fournir aux enfants les aliments nutritifs dont ils ont besoin pour se développer convenablement³⁵.

Les trois gouvernements ont pris l'engagement de :

- Tester de nouvelles variétés de maïs, riz, haricots et d'autres cultures;
- Mettre en œuvre de nouveaux systèmes agricoles qui utilisent moins d'eau, d'engrais et de semences ;
- Améliorer la production de mangue ;
- Adopter des technologies pour stocker les grains et les légumes ;
- Permettre aux agriculteurs d'utiliser leurs terres pour produire durablement, à la fois la nourriture et du bois ;
- Offrir des programmes d'échanges et de formation pour les agriculteurs et les chercheurs.

b) Le Venezuela

Le Président de la République d'Haïti, Michel Joseph Martelly et son homologue vénézuélien Hugo Chavez ont signé, le 5 Février 2012, un accord-cadre de coopération³⁶ visant à accroître l'aide du Venezuela. Cet accord comprend la coopération, les crédits et l'investissement direct dans les domaines de l'agriculture, la production, le développement industriel, l'énergie et le tourisme entre autres.

Cet accord vise aussi la création de coentreprises pour travailler dans les secteurs de l'agriculture, créer des emplois et augmenter la capacité de la production agricole, à travers laquelle Haïti fournira la main d'œuvre et la terre et le Venezuela, la technologie, l'équipement ainsi que le crédit aux agriculteurs. En outre, le Venezuela travaillera également avec des

compagnies privées pour les encourager à venir investir en Haïti.

De plus, à l'occasion du sommet de l'Alliance bolivarienne pour les amériques (ALBA), les pays membres se sont entendus pour renforcer la coopération avec Haïti par l'intermédiaire d'un « plan spécial pour Haïti ». La coopération entre l'ALBA et Haïti comprendra les investissements, la coopération technique et la formation dans les domaines de la santé, l'éducation, l'énergie, la production agricole et les infrastructures.

NOTES

- ¹ CONILLE, Gary. *Déclaration de politique générale du Premier Ministre devant l'Assemblée générale au Parlement haïtien*, octobre 2011.
- ² <http://iomhaitidataportal.info/dtm>
- ³ Égalité et équité complètes entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie. Situe le travail pour l'égalité entre les sexes dans le contexte d'une approche fondée sur les droits. A pour résultat la participation des femmes, conjointement et sur un pied d'égalité avec les hommes, à la définition des politiques, des structures et des décisions qui affectent leur vie et leur société dans leur ensemble, en fonction de leurs intérêts et de leurs priorités en tant que femmes. Intègre une perspective de genre dans la définition et l'application des droits civils, politiques, économiques et sociaux.
- ⁴ CONILLE, Gary. *Déclaration de politique générale du Premier Ministre devant l'Assemblée générale au Parlement haïtien*, octobre 2011.
- ⁵ Feed the Future, *Haiti: FY 2011-2015 Multi-year Strategy*, Washington: USAID, 2011.
http://www.feedthefuture.gov/sites/default/files/country/strategies/files/HaitiFeedtheFutureMultiYearStrategy_Public_FINAL.pdf
- ⁶ http://www.gafspfund.org/gafsp/sites/gafspfund.org/files/Documents/Haiti_NationalAgricultureInvestmentPlan.pdf
- ⁷ Haïti. COORDINATION NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (CNSA). *Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire (ENSA)*, mars 2012.
- ⁸ Haïti. Entretien avec le Ministre de l'Économie et des Finances André Lemerrier Georges, février 2012.
- ⁹ Kesner Pharel, économiste, cité dans l'émission, *Investir*, du 23 avril 2011
- ¹⁰ En mars 2010 le gouvernement a lancé l'actualisation du PNSAN de 1996.
http://www.agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/VERSION_PNSAN_12_Mars_2010.pdf
- ¹¹ <http://www.agriculture.gouv.ht/view/01/?ABA-GRANGOU-Programme-National-de>
- ¹² CNSA/ENSA, mars 2012 ; Dernier rapport du PNUD 2011 et le rapport de la FAO, Rome 2010 et l'IHSI (Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique).
- ¹³ Données de l'IHSI 2010.
- ¹⁴ OXFAM INTERNATIONAL. *Planter Maintenant*, 2010, pp 13-14.
http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp140-planting-now-agriculture-haiti-051010-fr_0.pdf
- ¹⁵ HAITI. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. (directeur générale du Ministère de l'Agriculture) Février 2012.
- ¹⁶ Le détail sur les différents programmes des bailleurs de fonds se trouve en annexe.
- ¹⁷ BANQUE MONDIALE. Réponse au questionnaire de la mise à jour de *planter maintenant* pour les bailleurs de fonds.
- ¹⁸ BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT. Réponse au questionnaire de la mise à jour de *planter maintenant* pour les bailleurs de fonds.
- ¹⁹ Plus de 5 millions de dollars sont alloués par le Canada pour le changement climatique et la protection de l'environnement.
- ²⁰ D'après les entretiens réalisés avec le responsable de l'ACDI en Haïti.
- ²¹ Cyprien L. Gary (2008) "Pour un palliative à la crise du riz," *Le Nouvelliste*, 14 avril 2008 ; Environmental Working Group (2012) On-line Farm Subsidy Database, <http://farm.ewg.org/>; US Agency for International Development (2010) *USAID Office of Food for Peace Haiti Market Analysis*, Washington, DC: USAID.
- ²² <http://www.foreign.senate.gov/hearings/hearing/?id=3f546a93-d363-da0b-b25f-1c5d096ddb1>
- ²³ Ibid.
- ²⁴ Voir l'annexe pour avoir de plus amples informations concernant la coopération sud-sud.
- ²⁵ <http://www.haitilibre.com/article-5379-haiti-agriculture-accord-tripartite-etats-unis-bresil-haiti.html>
- ²⁶ AGENCE HAITIENNE D'INFORMATION SUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
http://www.agropressehaiti.org/public/Liste_article.php
- ²⁷ <http://www.papda.org/index.php3>
- ²⁸ Les grandes commerçantes qui font la navette à l'intérieur du pays et qui permettent aux consommateurs de trouver des produits locaux d'un endroit à un autre.
- ²⁹ CHAVANNES, Jean-Baptiste. Directeur exécutif de Mouvement paysan papaye, lors de son entretien avec le responsable de plaidoyer de Oxfam America et Oxfam-Québec en Haïti, février 2012.
- ³⁰ Voir ce lien internet du ministère de l'agriculture : <http://www.agriculture.gouv.ht/view/01/?Vers-un-Plan-Cadre-de-Gestion>
- ³¹ ÉTATS-UNIS. *Haiti FY 2011-2015 Multiyear strategy* [En ligne], 2011, 38 p.
http://www.feedthefuture.gov/sites/default/files/country/strategies/files/HaitiFeedtheFutureMultiYearStrategy_Public_FINAL.pdf
- ³² Réf : <http://www.haitilibre.com/article-2791-haiti-agriculture-protocole-d-accord-pour-renforcer-la-production-agricole.html>
- ³³ <http://www.ambafrance-ht.org/Secteur-de-l-agriculture-et-du>
- ³⁴ <http://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2012/np/np04/np0419.html>
- ³⁵ <http://www.haitilibre.com/article-5379-haiti-agriculture-accord-tripartite-etats-unis-bresil-haiti.html>
- ³⁶ <http://www.haitinews509.net/2012/02/haiti-economie-haiti-et-le-venezuela-signent-un-macro-accord-de-cooperation/>

© Oxfam International octobre 2012

Ce document d'information a été rédigé par Tonny Joseph. Oxfam remercie tous ceux et celles qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à sa réalisation, y compris Gabriela Alcaraz, Angela Bruce-Raeburn, Constantino Cassabuenas, Peleg Charles, Marc Cohen, Amélie Gauthier, Maura Hart, Lina Holguin, Christine Laliberté, Philippe Mathieu, Jonathan Mazliah, Yasmine Shamsie, Francisco Yermo, et plusieurs autres collègues d'Oxfam en Haïti, au Québec, aux États-Unis, et en Espagne. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Ce document peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter:
advocacy@oxfaminternational.org

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-175-5 octobre 2012. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 92 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Intermon Oxfam Espagne (www.intermonoxfam.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Novib Oxfam Pays-Bas (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org. Courriel : advocacy@oxfaminternational.org

www.oxfam.org



OXFAM